

# Les Noirs de détachement sont trop bien payés

Le 26 mars 1768 - Dumas à Poivre

-----  
Au dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne à Montauban, cote 20J-131  
=====

Du 26 mars 1768

Dans la distribution que j'ai faite ces jours derniers, Monsieur, des Noirs de détachement, tant pour la chasse des Noirs marrons que pour le service du port, il y aura toujours la moitié de cette troupe dans le bois pour arrêter les esclaves fugitifs, l'autre moitié fera le service de la place. Les courses dans le bois étant ordinairement de 15 jours, et une escouade partant le jour même que l'autre arrivera, il s'ensuivra que chaque individu passera la moitié de son temps dehors.

Il y avait sous l'administration de la Compagnie un abus et un double emploi dans la distribution des vivres en ce que toute cette troupe les prenant pour un mois en riz, on en donnait encore en biscuit et en lard à tous les détachements qui sortaient. Cet abus a continué depuis que nous sommes ici, parce qu'il est impossible de régler tout à la fois.

Voici le parti qui me paraît le plus sûr, Monsieur, pour éviter ce double emploi à l'avenir ; c'est de continuer de faire donner les vivres en riz à toute la troupe pour un mois, et d'ajouter à cette ration, une ration en lard pour la moitié du mois seulement ; alors chaque Noir conservera son lard et son riz pour la quinzaine du mois qu'il doit passer dans le bois, et il n'aura à recevoir en partant qu'un supplément en eau-de-vie qui doit consister à deux boujarons<sup>1</sup> par jour à chacun, en supposant toujours les courses de 15 jours.

Il nous reste à délibérer sur le traitement de ces Noirs qui consistait sous l'administration de la Compagnie en une gratification par mois ainsi qu'il suit :

- au chef ..... 25 livres (monnaie forte)
- à chaque sergent ..... 15 livres
- à un des caporaux ..... 10 livres
- à chacun des autres caporaux ..... 7 livres, 10 sols
- à chaque fusilier ..... 5 livres

Cette paie me paraît beaucoup trop forte, en la réduisant en monnaie faible, elle serait au-dessus de la solde de toutes les troupes du Roi ; je la trouve suffisante sur le pied qui suit :

- au chef ..... 12 livres
- à chaque sergent ..... 9 livres
- aux caporaux ..... 6 livres
- aux appointés ..... 4 livres 10 sols
- à chaque fusilier ..... 3 livres
- les deux tambours comme les caporaux, et ils entretiendront leurs caisses.

Par là leur traitement est réduit environ les deux tiers, et il faut y ajouter celui d'un Blanc nommé Dupressoir que j'ai attaché à cette troupe pour en faire le détail, à qui il convient de donner le même traitement qu'au chef, avec une ration et demie. Voilà, Monsieur, à mon avis le moyen d'entretenir cette troupe avec le plus d'économie possible. Il restera à pourvoir à son habillement dès qu'il y aura des draps dans les magasins de la Compagnie, et à ordonner des revues de commissaire pour établir une règle fixe.

J'ai etc.

Signé Dumas

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Boujaron : Terme de marine. Petite mesure de fer-blanc pour la distribution de l'eau-de-vie aux équipages, elle contient un seizième de pinte, soit 6 cl. (la pinte correspond à 0.95 litre.)